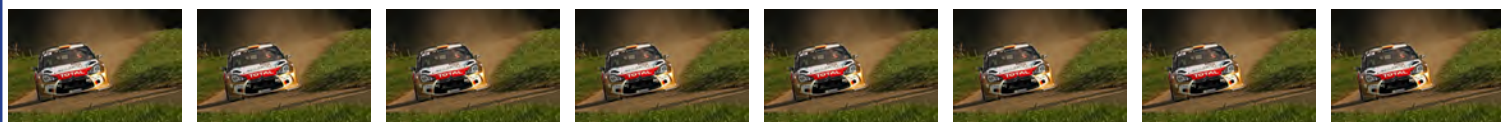




Rallye de France Alsace

Escale molshémienne le vendredi 3 octobre



Madame, Monsieur, Cher concitoyen

Pour la cinquième année consécutive le Rallye de France se déroule en Alsace. Cette année, la Ville de Molsheim participe à l'épreuve en tant que point de contrôle de passage. Les commissaires visent le carnet de bord des véhicules à l'issue des épreuves spéciales, en fin de matinée à partir de 10 h 45 et en fin d'après-midi à partir de 16 h.

Par arrêté municipal n°256/2014, il a été décidé de réglementer la circulation et le stationnement durant toute la journée du 3 octobre (voir plan au dos) :



Circulation et stationnement interdits place de l'Hôtel de Ville de 5 h à 22 h
Les déviations se feront par la rue de la Boucherie, la rue Jenner et la rue du Maréchal Foch. Nous prions les spectateurs de rester derrière les barrières de sécurité.



Stationnement interdit de 5 h à 22 h :

Rue de Strasbourg

Rue du Maréchal Foch

Rue Saint-Georges sur le tronçon entre la rue du Maréchal Foch et la rue de Saverne

Rue de Saverne sur le tronçon entre la rue Saint-Georges et la RD 422.



Bon à savoir : la circulation de tout véhicule peut être interrompue de 5 h à 22 h selon les besoins de la manifestation route de Mutzig, rue du Général Leclerc, rue de Strasbourg, rue du Maréchal Foch et rue Saint-Georges (sur le tronçon entre la rue du Maréchal Foch et la rue de Saverne)



Rappel : les 97 équipages sont tenus de respecter le code de la route car le contrôle de passage n'est pas assimilé à une spéciale mais constitue une étape de liaison. Toutefois nous vous invitons à demeurer prudents et vigilants et profiter de cette manifestation en toute sérénité.

Pour toute urgence vous avez la possibilité de vous adresser à un responsable de l'organisation (chasuble et badge organisation) ou de prévenir les agents de la Police municipale positionnés sur le parcours (tél. 03 88 49 58 49).

Conscients de l'éventuelle gêne occasionnée par cette manifestation, nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre coopération et vous invitons à venir découvrir les 95 équipages en lice.

Belle journée à vous

Laurent Furst

Maire de Molsheim




Vendredi 3 octobre - Contrôle de passage de Molsheim

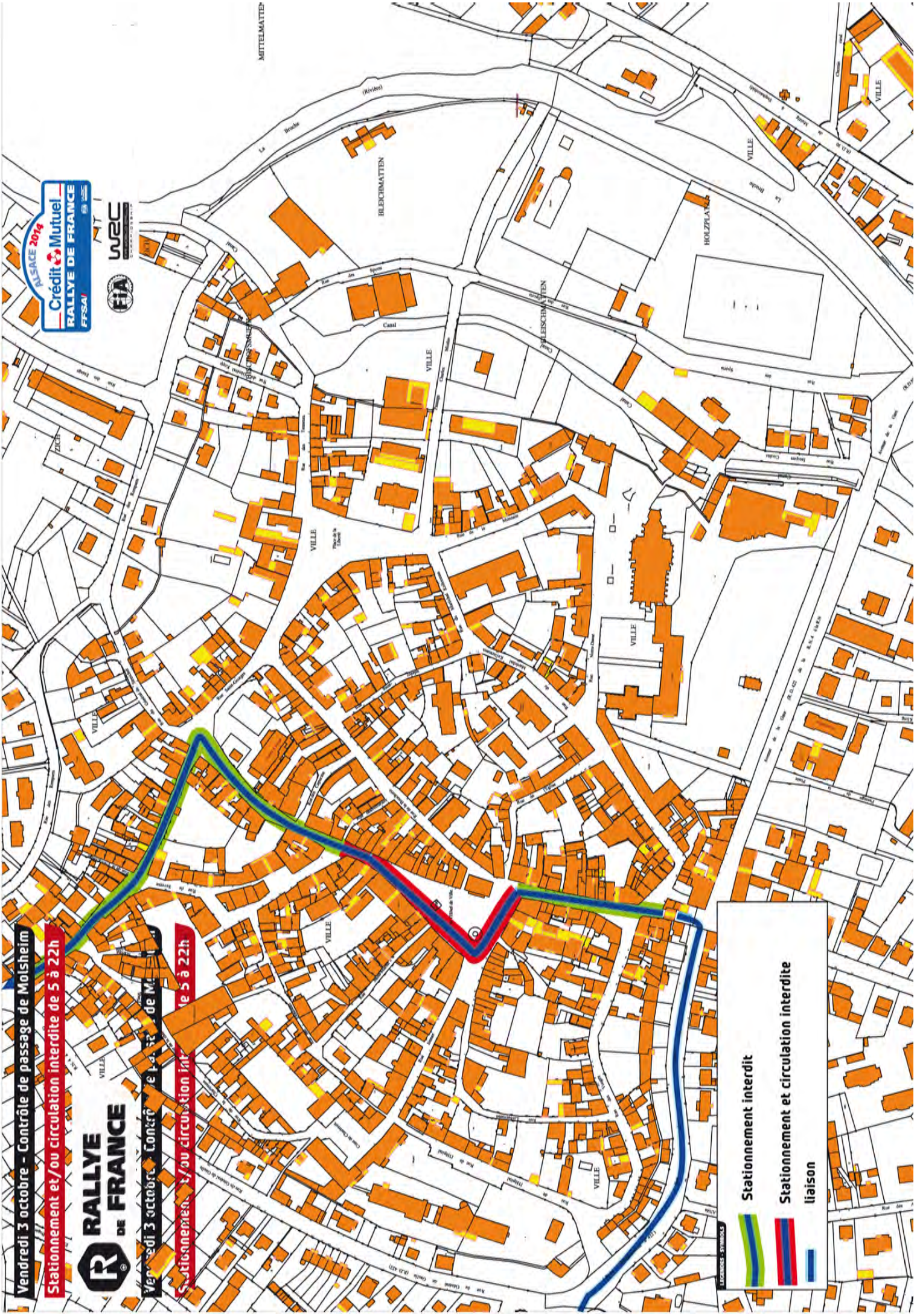
Stationnement et/ou circulation interdite de 5 à 22h



Vendredi 3 octobre - Contrôle de passage de Molsheim

Stationnement et/ou circulation interdite de 5 à 22h

-  Stationnement interdit
-  Stationnement et circulation interdite
-  liaison



MITTELMAATTEN

HEIDENMATTEN

HOLZPLATZ